



PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans
Aux Contribuables de la susdite municipalité
AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,
Marco Langlois de la susdite municipalité,

**Séance extraordinaire sur le plan triennal d'immobilisations
2016-2017-2018**

Qu'une séance extraordinaire sur le plan triennal 2016-2017-2018 se tiendra à la salle du conseil municipal située dans le local 216 du centre le Sillon, 337, chemin Royal, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans;

Que cette séance extraordinarie débutera dès la levée de la séance ordinaire de novembre, **le lundi 2 novembre 2015;**

Que les points suivants seront à l'ordre du jour :

Projet d'ordre du jour

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption du plan triennal d'immobilisations 2016-2017-2018;
3. Période de questions;
 - Les délibérations et la période de questions de cette séance porteront exclusivement sur le plan triennal d'immobilisations.
5. Levée de la séance

Donné à Saint-François-de-l'Île-d'Orléans ce septième jour d'octobre deux mille quinze.

Marco Langlois, g.m.a.
Directeur général/secrétaire-trésorier